



## Perte d'un procès et dommages et intérêts

-----  
Par Visiteur

Bonjour j'aurais aimé savoir j'ai perdu un procès et j'ai des dommages et intérêts à payer seulement je n'ai pas cet argent et l'adresse qu'ils ont à moi est l'adresse chez mon père peuvent-ils retrouver une voiture à moi qui est immatriculée dans une préfecture différente et peuvent-ils trouver ma nouvelle adresse sachant que mon adresse officielle est chez mon père

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonjour j'aurais aimé savoir j'ai perdu un procès et j'ai des dommages et intérêts à payer seulement je n'ai pas cet argent et l'adresse qu'ils ont à moi est l'adresse chez mon père peuvent-ils retrouver une voiture à moi qui est immatriculée dans une préfecture différente

Oui, très facilement.

Il suffit de consulter le registre des cartes grises, qui est un registre national et non régional. On peut donc prendre connaissance de l'existence de ce véhicule, quel que soit le lieu d'immatriculation.

peuvent-ils trouver ma nouvelle adresse sachant que mon adresse officielle est chez mon père

Oui, si vos papiers officiels sont adressés chez vous (notamment sécurité sociale et impôt).

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Bonsoir  
Notre appartement est au nom de ma femme et nous sommes sous séparation de biens  
Y a-t-il un risque  
Peuvent-ils saisir

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonsoir  
Notre appartement est au nom de ma femme et nous sommes sous séparation de biens  
Y a-t-il un risque  
Peuvent-ils saisir

Non, puisque votre femme n'est pas responsable de vos dettes.

Très cordialement.